

# Couëron Sages Infos

N° 3 mai/juin 2008

## Editorial

### DOUZE ANS DÉJÀ... !

Voilà maintenant douze ans que le conseil des sages de Couëron a été mis en place. C'est en effet en 1996 qu'a été donnée aux anciens de la commune la possibilité de s'investir ainsi dans la vie municipale. Rappelons que le conseil des sages s'appuie sur le bénévolat, qu'il ne détient aucun pouvoir sinon celui d'être une force de réflexion et de proposition, qu'il est indépendant des partis politiques ou de toute autre organisation, et qu'il s'appuie sur les valeurs de tolérance, de respect et de liberté.

A l'occasion des dernières élections municipales, on a vu que nombre de candidats mettaient

en avant le concept de démocratie participative. Au-delà du slogan électoral, on peut espérer que ces nouveaux maires sauront mettre leurs promesses en pratique. Conseils de développement, comités consultatifs, conseils de quartiers, conseils des jeunes et, bien sûr, conseils de sages ou d'anciens, sont les outils indispensables à cet engagement citoyen.

Au mois d'octobre aura lieu l'élection du renouvellement de la moitié du conseil. C'est-à-dire de douze membres. Cette échéance verra le départ de nos deux plus anciens sages : Michel Gourhand, qui s'est énor-

mement investi dans la relance de la « Fédération des Villes et Conseils de Sages » dont il a été secrétaire jusqu'en 2007, et Michel Plaud, qui restera l'homme du projet « Bessonneau ». Qu'ils soient tous les deux chaleureusement remerciés pour leur dévouement et leur compétence !

Nous repartirons donc à la fin de l'année avec une nouvelle équipe, toujours avec la même volonté d'apporter le poids de notre vécu et de notre expérience aux affaires de la ville. Même si parfois nous avons l'impression de ne pas être assez entendus, même si les dossiers n'avancent pas toujours aussi vite que nous le souhaiterions, même si nous sommes conscients des limites de notre action... A Arles, patrie de Frédéric Mistral, où a eu lieu l'assemblée générale de la Fédération, nous avons pu méditer cette pensée du grand poète provençal : « Si ce n'est aujourd'hui, ce sera demain ; rappelons-nous que la patience est le pilier de la sagesse ».

*Gérard Gallerand*



### Le conseil des sages

AUBINEAU Denise

BARAUD Daniel

BARRE Francis

BRETECHER André

CHAUMEREUIL Michèle

DESSAIVRE Robert

DZEPINA Marie

EVANO Jacqueline

FOUILLET Gérard

FROLOFF Yvette

GALLERAND Gérard

GOURHAND Michel

LAUNAY Jacques

LEMAITRE René

MAISONNEUVE Janine

MARTIN Alain

NORMAND Monique

OWCZAREK Gengu

PADIOLEAU Marcel

PEGE Lucien

PICHERIT Jean

PINEL Pierre

PLAUD Michel

POULEAU Marie-Thérèse

VIAU Paul-Max

## Travail des commissions

### Commission de coordination

Composée de quatre membres élus pour deux ans, elle nomme en son sein le secrétaire du conseil des sages et le secrétaire adjoint ; les deux autres membres peuvent les remplacer.

La mission de cette commission est d'assurer la bonne marche du conseil et d'établir l'ordre du jour des séances plénières avec le maire lors d'une réunion préparatoire.

Le secrétaire du conseil des sages représente le conseil, reçoit le courrier extérieur et informe en conséquence. Il peut assister à toutes les commissions et est destinataire des PV de réunions.

### Commission « Elections »

Elle prépare les élections au renouvellement du conseil, qui ont lieu tous les trois ans. Elle a en charge le règlement intérieur pour lequel elle peut proposer des modifications ou des adaptations.

### Commission « Information »

Son rôle principal est la préparation et la rédaction du journal annuel « Couëron Sages Infos », qui en est à son troisième exemplaire. Elle s'occupe également des relations avec la presse.

### Commission « Fédération »

Elle est l'interlocutrice de la Fédération des Villes et Conseils de Sages au sein du conseil de Couëron. Elle participe aux assemblées et relate l'activité couëronnaise dans le bulletin fédéral « Mes Sages ».

Elle participe également à un groupe de travail dont le but est d'organiser des rencontres régionales entre les conseils des Pays de la Loire.

### Commission « Mémoire et Patrimoine »

Créée à l'occasion d'une recherche sur les anciens commerces couëronnais, cette commission travaille maintenant de façon plus générale sur l'histoire et le patrimoine de la ville. Ainsi elle s'est occupée de la mise en valeur du buste de Jean-Jacques Audoubon.

### Commission « Futures ZAC »

Cette commission suit la construction des trois nouvelles ZAC : Ouest-Centre-ville, Métairie et Rives de Loire. Elle cherche à en évaluer les conséquences sur l'environnement et la population (équipement, cadre de vie, circulation).

### Commission « Développement durable »

Elle participe, dans le cadre d'un groupe de travail avec les conseils de quartiers et la municipalité, à l'élaboration de l'Agenda 21 local.

Elle a réalisé une étude très poussée sur l'incidence de la pollution des sols sur la mise en œuvre de la ZAC Rives de Loire.

### Commission « Site Bessonneau »

Depuis le début du projet élaboré en commun par le conseil des sages et le CLRPAC, cette commission participe activement aux réunions de travail avec les différents intervenants.

### Commission « 2<sup>e</sup> résidence »

Elle étudie les différentes possibilités de construction d'une 2<sup>e</sup> résidence pour personnes âgées à Couëron. Elle a pour cela visité plusieurs résidences publiques et privées de la région et poursuit son travail de synthèse des situations et modes d'accueil rencontrés.

### Commission « Accueil permanent - Accueil de jour - Personnes désorientées »

Cette commission, qui travaille en relation avec d'autres structures, en particulier la municipalité et le conseil général, analyse les besoins de la population vieillissante et cherche à proposer des solutions pour les personnes concernées et leur famille.

### Commission « Handicapés - Sécurité - Aménagement »

Cette commission est à l'écoute de la population pour tous les problèmes de déplacement et de sécurité sur la voirie et dans les bâtiments publics, en particulier pour les handicapés. Elle suit les différents aménagements pour s'assurer de leur conformité aux besoins exprimés.

### Commission « Inter-âges »

Après une période active qui avait abouti à la réalisation du CD-Rom « Mémoire vive, Raconte-moi Couëron », les relations avec le conseil des jeunes s'étaient espacées. Une relance est actuellement en projet.

### Commission « Fête de La Chabossière »

À l'invitation de l'association socioculturelle du centre Henri-Normand, le conseil des sages tient un stand d'information au cours de cette fête. La commission, composée essentiellement de membres résidant à La Chabossière, a en charge l'animation de ce stand.

## Accueil des personnes âgées dépendantes : un projet...

Depuis 2003 une commission de travail « Structure d'accueil pour personnes âgées dépendantes » mène une réflexion sur l'implantation d'un ensemble type « village » pour accueillir les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou de troubles apparentés). De plus l'établissement serait doté d'un accueil de jour et d'un accueil temporaire afin de soulager les aidants et les familles. Après plusieurs visites de différents établissements et multiples

réunions de travail, la commission a présenté son projet aux membres du conseil des sages en séance plénière afin que chacun puisse s'exprimer. Suite à notre présentation, Monsieur le Maire, président du conseil des sages, nous a encouragés dans notre démarche et a annoncé que ce projet figurerait dans son programme pour l'élection municipale de mars 2008. Par ailleurs, lors d'une rencontre avec des élus du conseil général, il nous a été confirmé, qu'en terme d'accueil, Couëron figurait

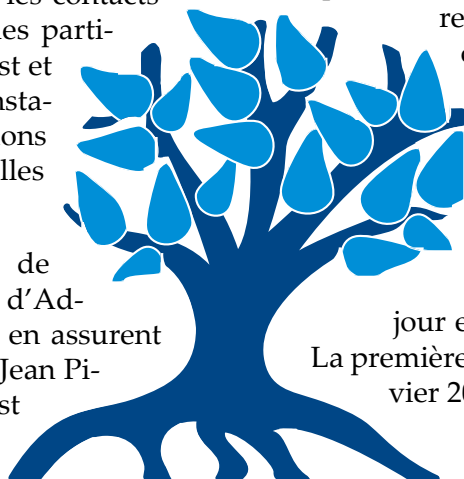
parmi les communes déficitaires de l'agglomération nantaise... Forts de ces encouragements et de ces constatations, nous sommes déterminés à poursuivre notre action. En collaboration avec le CLRPAC et la municipalité, nous allons travailler sur la constitution d'un dossier concernant l'implantation d'un tel établissement et le présenter le plus rapidement possible aux différentes instances en charge des personnes âgées (Conseil général, DASS).

## Nos relations avec les autres conseils de sages

Le conseil des sages de Couëron est membre de la Fédération des Villes et Conseils de Sages (FVCS). De cette manière, il est en relation permanente avec les autres conseils de sages de l'ensemble du territoire. Il émet et reçoit des informations, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Fédération. Celle-ci publie deux fois par an un journal « Mes Sages » dans lequel notre conseil relate ses activités.

Plusieurs Couëronnais ont participé à l'assemblée générale de la FVCS qui s'est tenue à Arles en octobre 2007. Ils ont pu apprécier les contacts et s'enrichir des interventions des participants venus de l'Est, du Sud-Est et du Sud-Ouest de la France et constater que, souvent, les préoccupations sont communes aux diverses villes de France...

Deux membres du conseil de Couëron ont été élus au Conseil d'Administration de la Fédération et en assurent le secrétariat : Marie Dzépina et Jean Picherit. Jean-Pierre Fougerat en est le Président.



Le symbole de la Fédération est l'arbre des « Palabres », synonyme de sagesse. En Afrique les sages se réunissent sous un arbre et sous les branches de l'arbre on ne peut que s'asseoir pour discuter ; assis on ne peut pas se battre !

Le site de la fédération [www.federation-villes-et-conseils-sages.fr](http://www.federation-villes-et-conseils-sages.fr) est consulté par de très nombreux internautes, non seulement de France mais aussi de l'étranger.

Par ailleurs, le conseil des sages de Couëron participe, avec des villes de Vendée, du Maine-et-Loire et de La Loire-Atlantique, à la coordination régionale mise en place lors des Assises Régionales de 2006.

Le but de cette coordination est d'organiser des rencontres annuelles des conseils de sages des Pays de la Loire. Chaque année, une commune doit organiser l'ordre du jour et accueillir les conseils participants. La première de ces rencontres a eu lieu le 31 janvier 2008 à Saint-Hilaire-de-Riez (85)

## Forum démocratie participative



Ce forum qui s'est déroulé le 27 novembre au centre Pierre-Legendre regroupait des représentants du conseil des sages, du conseil des jeunes, des conseils de quartiers, des élus et techniciens de la Ville.

Le débat s'est organisé autour de thèmes tels que les modes de désignation des membres des conseils et leur fonctionnement interne, les relations avec les élus, les habitants et les autres conseils, ou les déroulements des réunions et les thèmes abordés.

Les participants ont souligné la nécessité d'un investissement personnel et d'une prise de responsabilité. Les conseils recherchent plus de représentativité auprès de la population et jugent « bonnes » leurs relations avec les élus et techniciens municipaux.

Les rencontres entre les différents conseils sont très enrichissantes mais sont ressenties trop rares ; le conseil des sages propose de réactiver sa commission « inter-âges » et souhaite qu'une recherche de projets d'intérêts communs soit mise en œuvre.

### Buste Audubon : merci Roger Tual !

Roger Tual a souhaité léguer au conseil des sages, dont il fut un des premiers membres de 1996 à 2002, une de ses œuvres : un buste en terre de Jean-Jacques Audubon. Cet ébéniste et artiste couëronnais bien connu fut un de ceux qui, vers la fin des années 50, contribuèrent à faire sortir de l'oubli celui qui, pourtant, était si célèbre aux Etats-Unis. Ainsi pouvait-on lire dans un « Bulletin Officiel Municipal » de l'époque : « En 1957, à l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire, le Groupe artistique Léon-Moinard, sous la présidence de Roger Tual, a proposé aux Couëronnais une conférence-projection sur Jean-Jacques Audubon et son œuvre par M<sup>lle</sup> Bodin, conservatrice du Museum d'Histoire Naturelle de Nantes ». On peut penser que ce jour-là, nombre de Couëronnais découvrirent celui qui allait plus tard devenir la figure emblématique de notre ville...

Le conseil des sages s'estime très honoré de cette do-



nation et saura se montrer digne de cet honneur en veillant attentivement à la mise en valeur de cette œuvre. Une œuvre qui, d'ores et déjà, prend place dans le patrimoine historique et artistique de Couëron.

### 11 novembre : un devoir de mémoire

Après un débat en son sein, le conseil des sages a décidé de s'associer dorénavant aux cérémonies du souvenir du 11 novembre.

Au moment où disparaissent les ultimes survivants de cette tragédie qui a touché directement la plupart des familles françaises, disparaît aussi le souvenir de tous ceux qui ont laissé leur jeunesse dans les tranchées de la Somme, de Verdun ou du Chemin-des-Dames... C'est pourquoi nous avons voulu contribuer à entretenir cette mémoire.

Il ne s'agit pas pour nous de nous substituer aux associations d'anciens combattants, ni de célébrer des batailles ou d'entretenir un quelconque esprit de revanche, mais bien au contraire de manifester ainsi le refus de nouveaux conflits et de promouvoir la paix et l'amitié entre les peuples.

### Le conseil des sages et la presse

Dans son supplément « Le temps de vivre » d'avril 2008, Ouest-France a publié un reportage sur les conseils de sages. Intitulé « Participer à la vie de la cité », il donnait la parole à des représentants de Deauville, de La Roche-sur-Yon et de Couëron.

### 12 nouveaux sages en octobre

Les élections du renouvellement de la moitié du conseil vont avoir lieu en octobre. Vous serez informés du calendrier par le magazine municipal, mais vous pouvez d'ores et déjà y penser. Vous êtes intéressé(e)s mais vous hésitez ? Vous ne savez pas trop en quoi ça consiste ? Vous avez peur de ne pas faire l'affaire ? Regardez la liste des sages, vous en connaissez certainement au moins un. Alors n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus. Nous avons besoin de vous !

